



Fair Labor Association – Mécanisme de règlement des plaintes de tiers

Qu'est-ce qu'une plainte de tiers?

Une « plainte de tiers » est un rapport sur une violation du code de la FLA dans un établissement qui produit pour une entreprise membre de la FLA. Tout individu ou groupe - tel qu'une organisation communautaire, une ONG ou un syndicat - peut déposer une plainte auprès de la FLA au nom d'un ou de plusieurs travailleurs employés dans un établissement produisant pour les entreprises membres de la FLA. Cette procédure est conçue pour offrir aux « tiers » un canal confidentiel pour signaler à la FLA les violations graves du code de conduite de la FLA.

Comment puis-je savoir si un problème de travail constitue une violation du code de conduite de la FLA?

Le code de conduite de la FLA établit une norme de base pour les conditions de travail dans les établissements utilisées par les entreprises membres de la FLA. En cas de conflit ou de différence entre la législation locale ou nationale et les dispositions du code de la FLA, les entreprises sont tenues d'appliquer la norme la plus élevée. Parmi les exemples de violations du code FLA, on peut citer les cas suivants :

- Des enfants travailleurs (travailleurs n'ayant pas atteint l'âge minimum légal) travaillent dans l'usine (travail des enfants).
- Des travailleurs sont injustement licenciés pour avoir tenté d'organiser un syndicat (liberté d'association).
- Les travailleurs sont physiquement empêchés de quitter les lieux pendant les heures de travail (travail forcé).
- Une certaine catégorie de travailleurs, comme les femmes ou les travailleurs migrants, fait l'objet d'une discrimination systématique (discrimination).
- Les salaires des travailleurs sont retenus en guise de mesure disciplinaire (harcèlement ou abus).

Comment savoir si un établissement produit pour des entreprises de la FLA?

Si vous ne savez pas encore si un établissement particulier produit pour une ou plusieurs entreprises de la FLA (qui sont répertoriées sur le site web de la FLA [à l'adresse](#)), vous pouvez envisager les sources d'information suivantes :

- Des travailleurs cousent-ils des étiquettes sur des vêtements ou d'autres produits dans l'usine ? Si c'est le cas, comparez les étiquettes aux noms des entreprises figurant sur le site web de la FLA.
- Les travailleurs ont-ils vu dans l'usine des affiches, tels que des codes de conduite d'entreprises, portant des noms de marque ? Dressez une liste de ces entreprises et comparez avec la liste figurant sur le site web de la FLA.
- Existe-t-il des informations provenant d'autres sources qui permettraient d'établir la clientèle de l'usine ?

Si vous n'êtes toujours pas certain que l'usine en question produit pour une entreprise de la FLA, vous devez contacter la FLA.

Pourquoi devrais-je utiliser la procédure de réclamation de tiers?

En participant au système de plaintes de la FLA, vous jouez un rôle essentiel en rendant les entreprises responsables des conditions dans lesquelles leurs produits sont fabriqués.

a. La procédure de plaintes de tiers:

- Elle permet à des parties tierces de porter à l'attention de la FLA des situations graves ou des schémas de non-respect du code de la FLA.
- Elle permet aux travailleurs d'exprimer leurs préoccupations de manière confidentielle et indépendante des procédures internes de l'usine.
- Elle permet d'identifier les problèmes afin que la FLA puisse travailler à remédier à la situation de manière appropriée et opportune.

b. La procédure de plainte de tiers ne peut pas:

- Remplacer ou saper les canaux internes existants pour relayer les griefs dans une usine.
- Garantir qu'un problème peut être ou sera résolu immédiatement.

Comment puis-je déposer une plainte ?

Pour envoyer une plainte par courrier, courriel ou fax, nous vous invitons à télécharger et à remplir le formulaire de plainte de la FLA pour les tiers.

Veuillez fournir les informations suivantes :

1. Le nom et l'emplacement de l'usine.



2. Une personne à contacter pour discuter de la plainte.
3. Une explication de l'infraction au Code. Veuillez fournir autant de détails et d'informations que possible, y compris la date ou la période de l'incident.
4. Si vous avez déjà signalé le problème à l'usine, à un acheteur, à une autorité locale du travail, à un syndicat ou à une autre organisation, veuillez décrire le résultat.
5. Veuillez dresser la liste des entreprises connues de la FLA qui sous-traitent la production dans l'usine.

Où dois-je envoyer une plainte ?

Les plaintes peuvent être adressées directement au siège de la FLA à Washington, DC, ou par l'intermédiaire d'une autre institution dont on peut raisonnablement penser qu'elle nous transmettra les informations, comme les observateurs accrédités ou les membres du Conseil consultatif des OSC de la FLA.

Les plaintes peuvent être envoyées par courrier électronique à TPC@fairlabor.org.

Fair Labor Association
2033 K Street NW, Suite 400
Washington, DC 20006
Fax. +1-202-898-9050

Que se passe-t-il après le dépôt d'une plainte ?

Les plaintes contenant les informations mentionnées ci-dessus et concernant des usines faisant partie de la chaîne d'approvisionnement des entreprises affiliées à la FLA seront examinées par le personnel de la FLA. Les plaintes comportant une violation vérifiable du code de conduite de la FLA feront l'objet d'une enquête et les parties concernées — y compris la ou les entreprises FLA concernées, la direction de l'usine, les contrôleurs, les syndicats et les ONG partenaires essentielles à la résolution du problème — seront engagées dans le processus de résolution.